



Plan d'action en faveur des hirondelles et des martinets de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Rapport d'activité 2019



**AGIR pour la
BIODIVERSITÉ**
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Objet social de l'association :

L'association locale de la Ligue pour la Protection des Oiseaux en région Provence-Alpes-Côte d'Azur est une association à but non lucratif qui a pour but d'agir pour l'oiseau, la faune sauvage, la nature et l'homme, et lutter contre le déclin de la biodiversité, par la connaissance, la protection, l'éducation et la mobilisation.

Représentants de l'association :

François GRIMAL, Président
Katherine DUBOURG, Vice-Présidente
Hélène BOVALIS, Vice-Présidente

Direction de l'association

Benjamin KABOUCHE, Directeur de la délégation
Magali GOLIARD, Directrice adjointe
Amine FLITTI, Directeur adjoint

Adresse du siège social :

LPO PACA

Villa Saint Jules
6, avenue Jean Jaurès
83400 HYERES

Coordonnées téléphoniques :

Tél. : 04.94.12.79.52
Fax. : 04.94.35.43.28
E-mail : paca@lpo.fr
Site : <http://paca.lpo.fr>

SIRET : 350 323 101 00062
Code APE : 9499Z

Suivi du projet :

Magali GOLIARD, directrice adjointe
Amine FLITTI, directeur adjoint
Olivier HAMEAU et Thomas GIRARD, ornithologues
Morgane BERGER, Volontaire en service civique

Date :

13 mai 2020

Photos de couverture

Visuel 2019 hirondelles et martinets @ Sébastien GARCIA - LPO PACA.

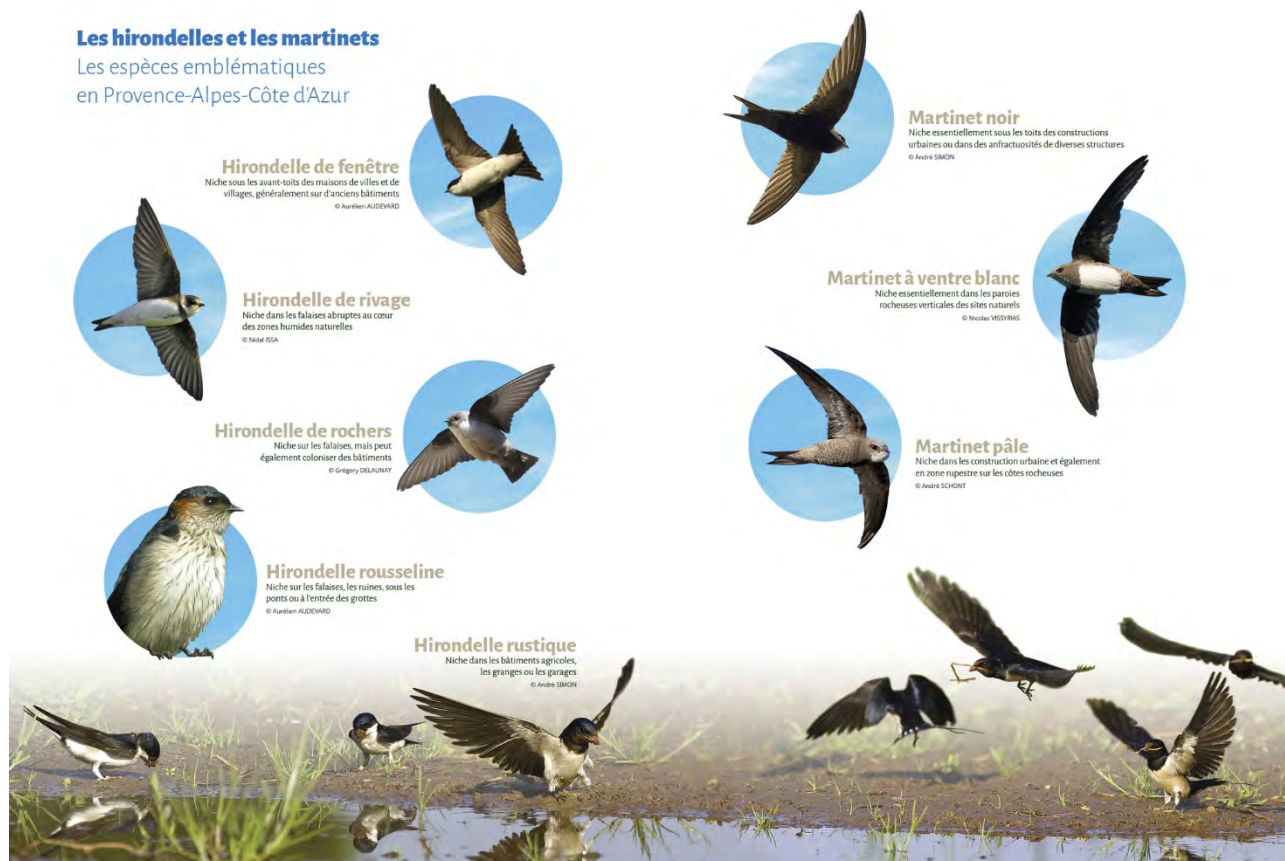
Sommaire

I- Préambule	5
<i>I-1. Les axes du programme en région.....</i>	<i>6</i>
<i>I-2. Les objectifs et indicateurs</i>	<i>6</i>
II- Axe connaissances	7
III- Axe mobilisation	9
<i>III-1. Mobilisation & conciliation</i>	<i>9</i>
<i>III-2. Actions menées face aux destructions.....</i>	<i>11</i>
<i>III-3. Les rencontres naturalistes.....</i>	<i>11</i>
IV- Axe communication	16
V- Moyens mis en œuvre	20
<i>V-1. Moyens humains</i>	<i>20</i>
<i>V-2. Moyens matériels</i>	<i>21</i>
VI- Annexes	21
<i>VI-1. Annexe 1 - Affiche « hirondelles et martinets ».....</i>	<i>22</i>
<i>VI-2. Annexe 2 - Exposition « hirondelles et martinets »</i>	<i>23</i>
VII- Revue de presse	26

I- Préambule

Martinets et hirondelles sont des espèces dépendantes des constructions humaines pour leur reproduction. Les hirondelles de fenêtre en particulier accusent un déclin très important ces dernières années. En 2019, de nombreux bénévoles et quelques salariés se sont mobilisés pour répondre aux objectifs suivants :

- sensibiliser les citoyens sur ces espèces ;
- recenser les nids et l'évolution des populations ;
- intervenir lors de chantiers de rénovation de façade, de destruction de bâtiment abritant des nids d'hirondelle et /ou de martinets et accompagner des chantiers pour restaurer des habitats (ex. pose de nids artificiels) ;
- faire de la médiation pour une meilleure acceptation de ces espèces urbaines ;
- communiquer et sensibiliser pour une meilleure prise en considération de ces espèces menacées et protégées et pour le respect des lois.



I-1. Les axes du programme en région

1/ Axe connaissance

Faciles à reconnaître, peu farouches, très démonstratives, migratrices, vivant près de l'homme, les hirondelles constituent un sujet d'enquête participative idéal auprès du grand public. Cet axe a permis de faire un état des populations.

2/ Axe mobilisation

L'animation du réseau de bénévoles permet de démultiplier sur le territoire le relai auprès de la population et de former des observateurs et sentinelles de la nature.

3/ Axe communication

Afin de toucher un large public, des supports de sensibilisation adaptés ont été créés et des rencontres naturalistes organisées.

I-2. Les objectifs et indicateurs

Objectif attendus lors de la réalisation du projet	Indicateurs
Sensibiliser la population sur ces espèces	Nombre de sorties nature « hirondelles » : 8 Nombre d'inventaires participatifs formatifs : 11 Nombre de conférences organisées : 4 Nombre de publications : 55 actualités en ligne, 1 publication générique, 1 publication thématique et 1 publication scientifique.
Recenser les nids et l'évolution des populations	Nombre de communes recensées en 2019 : 154 Nombre de communes primo recensées : 51 Nombre de nids recensés : 38 148 nids occupés ont été recensés au cours des prospections Nombre de collaborateurs : 35 collaborateurs référents ont saisi sur faune paca Nombre de données transmises à SILENE FAUNE : 1128
Intervenir lors de chantiers de rénovation de façade, de destruction de bâtiment abritant des nids d'hirondelle et /ou de martinets et accompagner des chantiers pour restaurer des habitats (ex. pose de nids artificiels)	Nombre de chantiers suivis : 10 Nombre de nids artificiels posés : pas estimé à l'échelle régionale car de nombreuses commandes directes par les aménageurs.
Faire de la médiation pour une meilleure acceptation de ces espèces urbaines	Nombre d'appels téléphoniques thématiques gérés par la cellule médiation faune sauvage sur les hirondelles et martinets : 350 appels pour ces espèces au centre de sauvegarde concentrés entre juin et août, une centaine d'appel concernant de la médiation directe (agriculteur, élu, aménageur, professionnel du BTP). Nombre de déplacements auprès de quartiers, communes : 70

II- Axe connaissances

Objectifs

Améliorer les connaissances sur les hirondelles et les martinets en région.

Description de l'action

▪ Mise en œuvre d'un protocole

Afin de standardiser les comptages et de centraliser facilement les données, un protocole simple a été mis en place. Les prospections devaient être délimitées suivant un périmètre précis (de préférence les centres de villages), identique aux années précédentes (pour les communes ayant déjà été prospectées). Une feuille de comptage devait être remplie au cours des recensements en renseignant différents champs comme la localisation précise d'un nid et son état (occupé, vide, en construction, détruit...). Il a été demandé aux observateurs de transmettre les fiches de comptage ainsi que les périmètres à la LPO PACA mais également de saisir leurs données sur la base de données naturalistes Faune-paca, en remplissant un formulaire dédié aux espèces coloniales. Les observations se sont déroulées de début juin à fin juillet, de préférence le matin ou en début de soirée et avec un deuxième passage à 10 jours d'intervalle minimum.

▪ Mobilisation citoyenne

Les groupes locaux bénévoles ont été missionnés pour les comptages. Au sein de chaque groupe local a été désigné un référent ayant pour mission de centraliser les recensements réalisés par les bénévoles du groupe avant de les transmettre à l'équipe salariée. Des comptages au sein de certaines communes ont été prévus dans le déroulé de journées participatives, permettant de faire découvrir à un public familial un protocole de suivi scientifique mais accessible.

▪ Analyse statistique

Pour les analyses, afin de limiter l'hétérogénéité au sein du jeu de données, n'ont été utilisées que les communes avec au moins 3 années de comptages disponibles sur la période 2002-2019. Les communes pour lesquelles aucun nid occupé n'a été recensé au cours de la période considérée ont été écartées. L'unique comptage réalisé en 1996 n'a également pas été intégré. Seul le nombre de nids occupés a été pris en compte. Le jeu de données comportait 697 années de comptage pour 142 communes différentes.

Public bénéficiaire

- les naturalistes de la région
- Les citoyens souhaitant s'impliquer dans une action concrète de recensement

Moyens mis en œuvre

- Mobilisation d'un réseau d'observateurs par des réunions d'information et des formations.
- Mise à disposition d'un kit de l'observateur avec un protocole précis, des fiches de terrain, des codes d'accès à la saisie en ligne sur www.faune-paca.org pour les référents.
- Actions de sciences participatives avec affichages dans les communes concernées pour que les observateurs référents puissent mobiliser également des citoyens.

 **AGIR pour la BIODIVERSITÉ**
Provence-Alpes-Côte d'Azur



Hirondelles & Martinets

Patrimoine naturel de nos villes & villages

Inventaire participatif des Hirondelles

Avec la LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur

Mouans-Sartoux : Samedi 25 mai de 16h à 18h
Saint-Vallier-de-Thiery : Samedi 22 juin de 10h à 12h
Auribeau-sur-Siagne : Samedi 22 juin de 15h à 17h
Pégomas : Samedi 29 juin de 10h à 12h
La Roquette-sur-Siagne : Samedi 29 juin de 15h à 17h

Plus d'information : paca.lpo.fr/agenda
 Sur réservation : Laurence Oliviero, Référente Hirondelles et Martinets au Groupe Local des Préalpes d'Azur : amphitea06@hotmail.fr

 **AGIR pour la BIODIVERSITÉ**
Provence-Alpes-Côte d'Azur



Hirondelles & Martinets

Patrimoine naturel de nos villes & villages

Inventaire participatif des Hirondelles

Avec la LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur

Opio : Mercredi 19 juin de 10h à 12h
Châteauneuf : Mercredi 19 juin de 15h à 17h

Plus d'information : paca.lpo.fr/agenda
 Sur réservation : Laurence Oliviero, Référente Hirondelles et Martinets au Groupe Local des Préalpes d'Azur : amphitea06@hotmail.fr

Résultats

- Les résultats sont téléchargeables en ligne sur www.faune-paca.org



Faune-PACA Publication n°93

Enquête régionale Hirondelle - Bilan 2019 et synthèse de 20 ans de suivis



www.faune-paca.org
 Le site des naturalistes de la région PACA

Décembre 2019

La faune de la région PACA

Le territoire de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur est le plus riche et le plus diversifié en nombre d'espèces en France métropolitaine. La région PACA abrite 245 espèces d'oiseaux nicheurs sur 275 espèces recensées en France, 70 % des 143 espèces de mammifères, 80 % des 34 Reptiles, 61 % des 31 Amphibiens, 85 % des 240 papillons de jour et 74 % des 100 libellules.

Le projet

www.faune-paca.org

En 2019, le site <http://www.faune-paca.org> a dépassé le seuil des 7 millions de données portant sur les oiseaux, les mammifères, les reptiles, les amphibiens, les libellules et les papillons diurnes. Ces données zoologiques ont été saisies et cartographiées en temps réel. Le site <http://www.faune-paca.org> s'inscrit dans une démarche collaborative et mutualiste de mise à disposition d'un atlas en ligne actualisé en permanence. Faune-paca.org est un projet développé par la LPO PACA et consolidé au niveau national par le réseau LPO sur le site www.ornitho.fr. Ce projet est original et se caractérise par son rôle fédérateur, son efficacité, sa fiabilité, son ouverture aux professionnels de l'environnement et aux bénévoles. Chacun est libre de renseigner les données qu'il souhaite, de les rendre publiques ou non, et d'en disposer pour son propre usage comme bon lui semble. Il est modulable en fonction des besoins des partenaires. Il est perpétuellement mis à jour et les données agrégées sont disponibles sous forme de cartographies et de listes à l'échelle communales pour les acteurs du territoire de la région PACA.

Les partenaires :



Faune-PACA Publication

Cette nouvelle publication en ligne Faune-PACA publication a pour ambition d'ouvrir un espace de publication pour des synthèses à partir des données zoologiques compilées sur le site internet éponyme www.faune-paca.org. Les données recueillies sont ainsi synthétisables régulièrement sous forme d'ouvrages écrits de référence (atlas, livres rouges, fiches espèces, fiches milieux, etc.), mais aussi, plus régulièrement encore, sous la forme de publications distribuées électroniquement. Faune-PACA Publication est destiné à publier des comptes-rendus naturalistes, des rapports d'études, des rapports de stage pour rythmer les activités naturalistes de la région PACA. Vous pouvez soumettre vos projets de publication à Amine Flitti, rédacteur en chef de la publication, responsable des inventaires et administrateur des données sur faune-paca.org amine.flitti@lpo.fr.

Faune-PACA Publication n°93

Article édité par la LPO PACA
 Villa Saint-Jules
 6, avenue Jean Jaurès
 83 400 HYERES
 Tél : 04 94 12 78 02
 Fax : 04 94 35 43 28
 Courriel : paca@lpo.fr
 Web : <http://paca.lpo.fr>



AGIR pour la BIODIVERSITÉ
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Directeur de la publication : Benjamin KAGOUCHIE
 Rédacteur en chef : Amine FLITTI
 Comité de lecture du n°93 : Amine FLITTI
 Administrateur des données www.faune-paca.org : Amine FLITTI
 Photographies couverture : en haut © Vine House Farm ; en bas à gauche ©Gérard Tréveller ; en bas à droite © Tom Tairant

©LPO PACA 2019
 La reproduction de textes et d'illustrations, même partielle et quel que soit le procédé utilisé, est soumise à autorisation.
 Afin de réduire votre impact écologique nous vous invitons à ne pas imprimer cette publication.
 Retrouvez la liste des partenaires techniques et financiers sur le site www.faune-paca.org sur la page accueil du site.

III- Axe mobilisation

Objectifs

- Mobiliser un réseau d'acteurs et de citoyens en faveur des hirondelles et des martinets
- Permettre une conciliation en cas de projets d'aménagement impactant les nids
- Faire appliquer la loi en cas de destruction
- Organiser un temps de rencontres entre professionnels (aménageurs, experts naturalistes) et citoyens.

Description de l'action

- Mobilisation
- Conciliation
- Action face aux destructions
- Organisation de rencontres naturalistes sur le sujet

Public bénéficiaire

- Particuliers, collectivités, entreprises
- Citoyens

Moyens mis en œuvre

Une cellule de médiation a été animée tout au long de l'année 2019.

Résultats

III-1. Mobilisation & conciliation

Rencontre et mobilisation d'un réseau de bénévoles et d'experts référents pour les former aux procédures et réalisation de visuels déclinables. Réalisation d'un guide « concilier biodiversité et bâti ».

Plusieurs destructions de nids ou perturbations ont été évitées en 2019. La mise en danger des hirondelles et des martinets est souvent due à l'ignorance des enjeux de conservation et de leur protection juridique. Sur plusieurs chantiers de rénovation, il a suffi d'informer les préposés aux travaux (maître d'ouvrage, maître d'œuvre ou architecte) de la présence d'une des espèces afin de contourner les menaces. Dans certains cas, une demande de dérogation auprès de la DREAL pour détruire les nids hors période de nidification a dû être réalisée. Les préposés ont ainsi eu l'obligation d'opter pour des mesures compensatoires telles que l'installation de nichoirs artificiels avant le retour de migration des hirondelles et des martinets. A cet égard, le groupe Omnium Façades a contacté la LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur afin de trouver une alternative à la destruction d'une colonie d'hirondelles de fenêtre au sein d'une résidence d'Aix-en-Provence, par exemple. Certains interlocuteurs manifestent un véritable intérêt pour ces espèces, ce qui permet de valoriser leurs initiatives. Nous avons pu par exemple échanger avec la Mairie de Régusse (Var) au sujet d'un déplacement de colonie d'hirondelles rustiques (*Hirundo rustica*) suite à la démolition d'un immeuble : Madame Le Maire a fait installer des nichoirs artificiels sous un abri près de l'ancien bâtiment et réaliser des ouvertures favorables aux hirondelles.

Ce sont **25 actions** de médiation qui ont été réalisées en 2019 sur ce sujet.

Fiche du citoyen : Cohabiter avec Le Martinet en ville

Ce virtuose de l'air vit au cœur de l'environnement urbain puisque le Martinet construit son nid sous les toits, les tuiles, les passages de gouttière et toutes sortes d'anfractuosités du bâti. Menacés par plusieurs facteurs, voici comment vous pouvez agir en leur faveur !



Qui sont-ils ?

Trois espèces de Martinets nichent chez nous : le **Martin noir** (*Apus apus*) qui est le plus commun, le **Martin pâle** (*Apus pallidus*) et le **Martin à ventre blanc** (*Tachymarptis melba*). Ils sont ceux d'oisifs plus grands que les Hirondelles et se reconnaissent par leurs grandes ailes très étroites en forme de faux, leurs queues fourchues et leurs toutes petites pattes.



Ils sont **exclusivement insectivores** et **passent 10 mois par an dans les airs**, ne se posant dans leurs nids seulement pour pondre et élever leurs petits. Leurs nids sont faits de matériaux légers récupérés en vol qu'ils installent dans les anfractuosités. Ce sont des oiseaux migrateurs qui sont présents chez nous d'avril jusqu'à juin pour le Martin noir et jusqu'à septembre pour les autres espèces. Leur vie aérienne fait qu'ils ne laissent pas de salissures sur les façades !

Quelle protection et quels dangers ?

Du fait des menaces pesant sur eux, les Martinets, tout comme les Hirondelles, sont protégés en France suivant la loi de la protection de la nature de 1976, le Code de l'Environnement et un arrêté ministériel de 2009. En cela, **toute atteinte au Martinet est passible d'une amende de 150 000 euros et de deux ans d'emprisonnement**.

La menace la plus courante est la destruction des nids à l'occasion de travaux d'aménagement ou par souci de « propreté ». Dans le cas de rénovation de bâtiments, c'est souvent que l'architecture ne permet plus aux Martinets de nicher comme ils pouvaient le faire dans des immeubles plus anciens. De plus, avec l'utilisation massive des pesticides, leurs proies diminuent. Pourtant, il paraît évident que **les Martinets sont nos amis** notamment pour leur consommation de moustiques !



l'Hirondelle rustique et l'Agriculture



Quels enjeux et quelles solutions ?

L'Hirondelle rustique est, avec l'Hirondelle pie, une espèce dite « du bâti ». En effet, elles construisent leurs nids dans les bâtiments agricoles comme les granges ou les écuries. Or, les **Hirondelles rustiques subissent un déclin important de près de 43% en un peu plus de 10 ans**. L'utilisation de pesticides, réduisant le nombre de leurs proies et pouvant les empoisonner ainsi que la rénovation ou la fermeture des établissements nécessaires à leur nidification sont deux causes aggravant le déclin de cette espèce.

En cela, les agriculteurs sont des acteurs primordiaux pour la préservation de cette espèce protégée. Les éleveurs de bétails sont souvent conscients de leurs responsabilités envers les Hirondelles et les apprécient. Néanmoins, il existe encore de l'intolérance vis-à-vis de cette espèce dont le **dérangement ou la destruction de nids est punissable de 15000 euros d'amende et d'un an d'emprisonnement**. De manière générale, les agriculteurs ont un fort intérêt à protéger la biodiversité, pour améliorer la durabilité de leurs exploitations et pour collaborer avec toute la Nature présente sur leurs territoires.

- ❖ Mettre à disposition des matériaux pour la construction des nids (boue, paille, brindilles, plumes).
- ❖ Anticiper la rénovation de bâtiments afin d'éviter la destruction des nids : établir un calendrier de travaux hors période de reproduction (octobre/février) et penser à la pose de nids artificiels si la destruction est inévitable.
- ❖ Installer des planches : afin d'éviter les salissures, par exemple pour le fourrage, il existe des planches recueillant les fientes à installer sous les nids.
- ❖ Disposer les machines et les outils à plus d'1m80 en dessous ou à côté des nids afin d'éviter l'accès à des prédateurs comme les chats.

La Ligue pour la Protection des Oiseaux peut vous accompagner dans toutes vos actions en faveur des Hirondelles rustiques !

Vous pouvez contacter :

- L'antenne de la Ligue pour la Protection des Oiseaux du département : alpes-martimes@lpo.fr ou 04 93 58 63 05
- Le groupe local LPO le plus proche : littoral.nicols.mentonnais@lpo.fr prealpes.arur@lpo.fr

Différents procédés permettent d'agir en faveur des Hirondelles rustiques et de cohabiter durablement avec elles :

- ❖ Maintenir les sites actuels de nidification : en effet, une hirondelle est toute sa vie fidèle au même nid.
- ❖ Réduire l'utilisation des pesticides et installer des filets à insectes s'il ne se trouve pas dans les alentours des milieux riches en insectes (tel que des haies, des pâturages et des friches).

Engagez-vous pour les hirondelles en adhérant à la LPO






Ici...

Les Martinets ont fait leur nid !



Quelle chance !

Les Martinets sont des oiseaux protégés sur le territoire français.

L'altération ou la destruction de nids de Martinets est un délit punissable de deux ans d'emprisonnement et de 150 000 euros d'amende

Si vous êtes témoin d'une potentielle menace pour les Martinets, contactez :

- L'antenne de la Ligue pour la Protection des Oiseaux de votre département : 04 94 12 79 52 ou paca@lpo.fr
- Le service juridique de la LPO PACA : juridique.paca@lpo.fr
- Le groupe Local LPO le plus proche, en demandant si possible à être mis en relation avec le référent Hirondelles et Martinets du groupe
- L'ONCFS : 04 32 60 60 10
- Le siège de la LPO PACA : L'AFB : 04 96 17 51 61

Engagez-vous pour les hirondelles et les martinets en adhérant à la LPO

Retrouvez toute l'actualité du plan d'action 2019 Hirondelles et Martinets

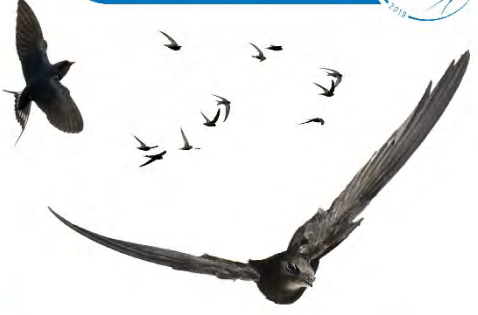
www.hirondellesmartinets2019.fr





Concilier biodiversité et bâti








III-2. Actions menées face aux destructions

En France, les hirondelles et les martinets, bénéficient d'un statut juridique qui fait d'eux des oiseaux protégés. Ce régime de protection est issu de la loi du 10 juillet 1976 sur la protection de la nature aujourd'hui codifiée aux articles L 411-1 et suivants du code de l'environnement et de l'arrêté ministériel du 29/10/2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire.

Pour ces oiseaux sont interdits en tout temps :

- la destruction intentionnelle ou l'enlèvement des œufs et des nids,
- la destruction, la mutilation intentionnelle, la capture ou l'enlèvement des oiseaux dans le milieu naturel,
- la perturbation intentionnelle notamment en période de reproduction,
- la détention, le transport, la naturalisation, le colportage, la mise en vente, la vente ou l'achat, l'utilisation commerciale ou non des spécimens prélevés dans le milieu naturel qu'ils soient morts ou vivants.

La protection juridique des Hirondelles et des Martinets

Au-delà du droit, une démarche citoyenne !

« Tsiwitt ! ... Tsiwitt ! ... » Voilà les hirondelles ! Chaque printemps voit le ballet de ces annonciatrices des beaux jours. C'est dans ou sur les maisons, les immeubles, les dépendances, les étables quand il en reste encore qu'elles viennent nicher. Leur présence enrichit notre cadre de vie. Malheureusement, pour certains, elles constituent une gêne en raison surtout des salissures qu'elles peuvent engendrer. La réalisation de certains travaux peut conduire à la destruction de leurs nids. Pourtant, toutes les espèces d'hirondelles sans exception, des plus communes aux plus rares, sont protégées. Et il en va de même pour nos martinets.

Aujourd'hui, leur sauvegarde s'avère d'autant plus indispensable que, dépendant grandement de l'habitat humain, les hirondelles rustiques, de fenêtre ainsi que les martinets souffrent de l'évolution des matériaux de construction et des formes de l'architecture moderne. Aussi, leur protection participe d'une action citoyenne. **Il appartient donc à chacun de nous, sur la base d'une démarche simple et concrète, d'être vigilant et de veiller à la sauvegarde de ces fragiles oiseaux migrateurs.**

LEUR STATUT JURIDIQUE EN FRANCE

En France, les hirondelles et les martinets, bénéficient d'un statut juridique qui fait d'eux des oiseaux protégés.



Ce régime de protection est issu de la loi du 10 juillet 1976 sur la protection de la nature aujourd'hui codifiée aux articles L 411-1 et suivants du code de l'environnement et de l'arrêté ministériel

du 29/10/2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire.

Pour ces oiseaux sont interdits en tout temps :

- la destruction intentionnelle ou l'enlèvement des œufs et des nids.

- la destruction, la mutilation intentionnelle, la capture ou l'enlèvement des oiseaux dans le milieu naturel,
- la perturbation intentionnelle, notamment en période de reproduction,
- la détention, le transport, la naturalisation, le colportage, la mise en vente, la vente ou l'achat, l'utilisation commerciale ou non des spécimens prélevés dans le milieu naturel qu'ils soient morts ou vivants.

Tout manquement à ces textes est un délit. Les responsables s'exposent à une amende pouvant aller jusqu'à 150 000 euros et/ou une peine d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à 2 ans (art. L 415-3 du Code de l'environnement). S'agissant de perturbation intentionnelle, l'infraction constitue une contravention de 4ème classe passible d'une amende de 750 € (R415.1 du Code de l'Environnement).

Hirondelles de fenêtre © Gilles Villeneuve © Ifc



Tout manquement à ces textes est un délit. Les responsables s'exposent à une amende pouvant aller jusqu'à 150 000 euros et/ou une peine d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à 2 ans (*art. L 415-3 du Code de l'environnement*). S'agissant de perturbation intentionnelle, l'infraction constitue une contravention de 4ème classe passible d'une amende de 750 € (*R415.1 du Code de l'Environnement*).

La LPO PACA informe sur ces éléments. Dans le cas de destruction avérée et constatée par un service de l'Etat, la LPO peut se porter partie civile. Une affaire a été suivie en 2019 et des fiches sur leur protection ont été diffusées.

III-3. Les rencontres naturalistes

Vendredi 27, samedi 28 et dimanche 29 2019, ornithologues, architectes, experts, amateurs et passionnés de nature étaient rassemblés à Hyères pour trois journées riches de partage autour des hirondelles et des martinets ainsi que des problématiques de cohabitation avec ces espèces. Près de 200 personnes ont participé à ces rencontres !



Vendredi 27 Septembre



Gérard GORY, Ornithologue, Chargé de programmes de recherches sur les martinets, Responsable du Département des Collections Musée de la romanité à Nîmes (30) est venu présenter des aménagements en faveur des martinets. Nous avons pu prendre connaissance de plusieurs cas d'aménagements spécifiques suite à des travaux de rénovation notamment. Gérard a aussi montré que l'architecture moderne pouvait également se penser au regard de la prise en compte de la biodiversité avec la présentation d'un bâtiment contemporain abritant une

grande colonie de martinets noirs.

Bernard GENTON, Ornithologue consultant hirondelles et martinets pour la Direction Générale de l'Environnement du canton de Vaud (Suisse) et Marcel S. JACQUAT, Biologiste, Conservateur honoraire du Musée d'histoire naturelle de La Chaux-de-Fonds (Suisse) ont exposé l'état de la conservation des martinets noirs et à ventre blanc en Suisse Romande. Les deux intervenants ont permis au public de découvrir une grande diversité d'actions en faveur des martinets en Suisse et des aménagements très caractéristiques.





Raynald JAUBERT, Inspecteur de l'environnement, ONCFS a présenté la législation portant sur les martinets. Cette présentation a permis de mettre en lumière les différents outils réglementaires intervenant dans la protection des martinets. Il s'agit notamment de différents articles de loi, des différentes peines encourues et des dispositifs exceptionnels comme les demandes de dérogation auprès de la DREAL. L'intervenant a également présenté le dispositif « éviter-réduire-compenser » ainsi que les différentes missions du futur Office Français de la Biodiversité, fusion de l'AFB et de l'ONCFS.

Yvonne DELEPINE du groupe local Littoral Niçois et Mentonnais et Katherine DUBOURG du groupe local Toulon, LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur ont toutes deux présenté des aménagements en faveur des martinets de leurs secteurs. Grâce aux deux administratrices, le public a pu prendre de connaissance d'opérations en faveur des martinets au sein de la Région, notamment de gros projets comme le quartier Chalucet à Toulon (pose de 120 nichoirs artificiels suite à la destruction de nids) ou la cité des Moulins à Nice, qui à terme accueillera 40 nichoirs artificiels sur chacune des 7 tours de la cité.



Hélène BOVALIS, Vice-présidente de la LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur, a animé une table ronde avec Julien CUNISSE (Métropole Toulon Provence Méditerranée), Julien PAULET (Vertex Var Aménagement développement, Architectes VEZZONI associés, service Urbanisme Toulon), O. WINOCK (Nature Harmonie), Nicolas MARELLE (chargé d'opérations, Var Aménagement Développement), Elsa CAUDRON (responsable de programme «Nature en Ville», U2B LPO), Annick OLIVIER (architecte « Grands Projets », Ville de Toulon). L'intitulé de la table ronde était le suivant « *Comment concilier construction, ravalement, rénovation et biodiversité ?* ».



Ces échanges ont permis de mettre en lumière la nécessité de prendre en compte la problématique de la biodiversité dans le bâti. Différentes solutions au sujet des possibilités de composer l'architecture avec le vivant ont été abordées. Différents guides à destination des acteurs de l'urbanisme ont été présentés, comme

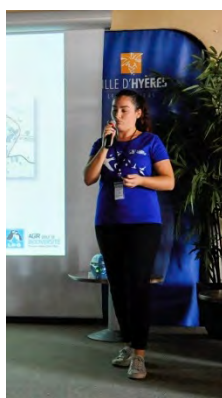
« *Biodiversité et chantiers urbains* » (LPO France) ou encore « *Biodiversité et bâti* » (LPO Isère), tous deux disponibles en ligne.

Samedi 28 Septembre

Georges OLIOSO, ornithologue, a présenté un exposé sur les hirondelles ainsi que sur leur morphologie, mode de vie, nidification dans le bâti et les problèmes rencontrés. L'intervenant a présenté les espèces d'hirondelles que l'on retrouve en France, mais aussi leurs origines Africaines. Aussi, la particularité des hirondelles, étant de nicher dans le bâti et de construire des nids très caractéristiques a été abordé. Le public a pu comprendre en quoi toutes les espèces d'hirondelles ne sont que très peu différentes de part leurs caractéristiques corporels, leurs mode de vie et leurs traits génétiques.



Pierre Adrien REYNAUD, Docteur en Sciences, ancien chercheur senior à l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD), biologiste et ornithologue a présenté un exposé sur la migration des hirondelles. L'intervenant a pu expliquer ce qu'était véritablement la migration et en quoi elle était importante pour la perpétuation des espèces et en quoi elle était partie intégrante des cycles biologiques. Le public a aussi eu pu voir combien le phénomène migratoire a longtemps nourri les légendes et comment les hirondelles ont permis aux scientifiques de découvrir le phénomène de la migration notamment grâce aux premiers bagages d'individus.



Thomas GIRARD, ornithologue à la LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur et Morgane BERGER, volontaire service civique (programme hirondelles et martinets) ont présenté les résultats de l'enquête 2019 ainsi que les actions du plan d'actions régional. Les résultats ont montré une légère chute des hirondelles de fenêtre au niveau régional. Le taux de mobilisation pour l'enquête 2019 a été annoncé : plus de 146 communes ont été prospectées, ce qui constitue un record ! Cet engagement montre combien la sensibilité à l'égard des hirondelles grandit dans la sphère citoyenne et combien il est nécessaire de pérenniser l'enquête.

Olivier SOLDI, administrateur de la LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur, a présenté la législation portant sur les hirondelles. L'administrateur juridique a pu revenir sur les éléments législatifs de la protection des hirondelles et des martinets présentés la veille. Des cas concrets d'actions juridiques récentes ont été exposés en précisant à chaque fois quelle mesure entreprise est le mieux adaptée. L'intervenant a fondamentalement rappelé que la demande de dérogation pour destruction d'habitats d'espèces protégées est une exception devant être utilisée en dernier recours après toute possibilité d'évitement et de préservation.





Brigitte POULIN, Chef du département écosystème à la Tour du Valat a présenté un exposé sur l'impact de la démoustication sur les hirondelles en Camargue. Pour ces deux journées centrées principalement sur les conciliations possibles avec le bâti, l'intervenante a exposé la deuxième cause majeure de la diminution des hirondelles, la disparition des ressources alimentaires. Les hirondelles et les martinets sont des insectivores stricts. Chez les hirondelles de fenêtre, les moustiques ainsi que les chironomes constituent 35% de leur alimentation, or, il est prouvé que certains composés des procédés de démoustications impactent directement les hirondelles.



Morgane BERGER a présenté des exemples d'aménagements en faveur des hirondelles dans la région, accompagnée par Josiane DEIDERI, bénévole LPO PACA du groupe Ouest Etang de Berre, et par Bernard GENTON pour la Suisse.

Synthèse des échanges

Les conférences ont suscité beaucoup d'échanges entre le public et les intervenants. Des précisions sur les causes des chutes d'effectifs ont été régulièrement demandées. Des questions sur l'efficacité des aménagements artificiels sont revenues à plusieurs reprises. Les explications au sujet de la protection juridique des hirondelles et des martinets ont suscité un grand intérêt de la part du public, notamment sur le fait de savoir comment agir lorsqu'une menace est constatée.

IV- Axe communication

Objectifs

- Définir un plan de communication pour valoriser les actions, mieux faire connaître les espèces et mobiliser les citoyens.

Description de l'action

- Mise en œuvre et animation d'un plan de communication
- Création d'outils pérennes

Public bénéficiaire

- Tous types de public

Moyens mis en œuvre

- Un webmestre-graphiste
- Une volontaire en service civique

Résultats



- Une charte graphique dédiée (cf. ci-dessus)
- Un plan de communication (cf. ci-après)
- Une série d'articles pour une publication régulière sur les réseaux, pages internet, médias (cf. Ci-après)
- Une présentation PPT déclinable et une conférence grand public ré exploitable
- Une affiche générique (cf. annexe 1)
- Une affiche déclinable pour les différentes prospections, conférences ou actions
- Une exposition imprimée en 6 exemplaires : une disponible dans chaque département en région (cf. annexe 2).
- Des articles réguliers sur la page internet dédiée aux hirondelles et martinets
- Une revue de presse (cf. annexe 3)

Cibles	Information / connaissance	Outils	Sensibilisation	Prévention	Punitif
	Comment les touche-t-on ?	Quels outils ?	Quels moyens ?	Comment "prévenir" ?	Plaintes
Propriétaires	Informations / procédures	Montrer nids artificiels nichoirs, planchettes, livret de sensibilisation	Face à face quand on observe dans les villes et villages	Identifier les nids et informer les propriétaires : face à face, courrier	Plainte possible si destruction
Particuliers	Conférences Médias Réseaux sociaux	Affiche Livret, Communiqués de presse Page Internet & Fb dédiée	Evènement journée des hirondelles Actualités en ligne relayées réseaux sociaux	Presse, journal municipal	
Médiathèques	Affiches Animations Conférences	Affiches Présentation conférence Malle pédagogique hirondelles	Affiche Courrier Rencontre		
Vétérinaires	Affiches	Affiches et fiche conseil "Martinets" et "Hirondelles"	Affiche Courrier E-mailing		
Partenaires PNR / PN	Face à face Rencontre	Livret partenariat "Hirondelles & Martinets"	Convention de partenariat	Alerter sur le rôle des territoires envers la biodiversité	
Mairies	Courriers Réglementaire	Livret partenariat "Hirondelles & Martinets" Courrier "Mairie"	Evènement journée des hirondelles	Rappel règlement Intégrer information dans les Enquêtes publiques, PLU, SCOT	Informez quand plainte locale
Communautés de communes	Face à face				Plainte si destruction
Promoteurs	Rappel de la réglementation Catalogue des solutions				Plainte si destruction
Architectes	Réalisations Formations	Montrer solutions : nichoirs, nids artificiels, planchette anti-fiente...			
Travaux Publics	Réglementation				
Associations	Conférences, sorties, ateliers pédagogiques	Exposition & conférence "hirondelles & martinets"	Evènement journée des hirondelles		
Ecoles	Projet pédagogique Sorties sur le terrain	Malle hirondelles Malle à tire d'aile	Rencontre / sollicitations		
Bénévoles /groupes locaux	Présentation Démarche méthodologique Boîte à outils	Boîte à outils "Hirondelles & Martinets"	Rencontre dans les groupes locaux Information bénévoles CRSFS		

Tableau : Plan de communication à l'échelle locale

Cibles	Information / connaissance	Outillage	Sensibilisation	Prévention	Punitif
	Comment les touche-t-on ?	Quels outils ?	Quels moyens ?	Comment "prévenir" ?	Plaintes
Etat DREAL, AFB/ARB, ONCFS	Courrier Rencontre Appel à projet Demande de subvention	Livret information actions hirondelles & Martinets	Intervention et invitation des services lors des rencontres naturalistes	Les informer des cas de destruction	sans objet
Région	Demande de subvention	CERFA demande de subvention ou réponse appel à projet	Les informer tout au long de l'année sur les actions menées Rencontres naturalistes		sans objet
Partenaires financiers privés	Rencontre	Livret financeurs "Hirondelles & Martinets"	Les informer tout au long de l'année sur les actions menées, les inviter, actions de mécénat		sans objet
LPO PACA & son réseau	Cellule de référents Rencontre bénévoles Réunion des groupes locaux	Outils méthodologiques Agenda en ligne	Kits avec outils disponibles Google group bénévoles Temps forts de vie associative Rencontre		sans objet
PQR / médias	Communiqués de presse Article quotidien sur le sujet Vidéos	Dossier de presse Modèle communiqué de presse déclinable	Avoir chacun des contacts presse (journalistes, correspondants presse...)	A minima 15 jour avant une annonce, contact direct ou e-mailing	sans objet

Tableau : Plan de communication à l'échelle régionale

Date de publication	Titre des articles rédigés et publiés sur http://paca.lpo.fr et relayés sur les réseaux sociaux
10/12/2018	L'intelligence des hirondelles
10/12/2018	Une journée de concertation pour une année d'actions en faveur des hirondelles et des martinets
03/01/2019	Le Dr Jane Goodall protectrice des martinets
11/01/2019	L'hirondelle de rocher
17/01/2019	Voici enfin une bonne nouvelle pour nos amies insectivores, les hirondelles et les martinets !
25/01/2019	Où sont nos hirondelles ?
13/02/2019	Le Martinet pâle
15/02/2019	Les hirondelles dans la poésie
25/02/2019	Rencontre LPO PACA - Une vie d'hirondelle
25/02/2019	Appel aux dons : une année d'actions en faveur des hirondelles et des martinets
01/03/2019	À l'occasion de la première journée mondiale de la vie sauvage du 3 mars 2019, faites un don pour les hirondelles et les martinets
06/03/2019	Une légende d'hirondelles
07/03/2019	Une tour pour les hirondelles au cœur de l'écoVallée de Saint-Isidore à Nice
13/03/2019	Le Martinet : ce pilote tant envié
18/03/2019	La Martinet noir
21/03/2019	L'Hirondelle de fenêtre, ambassadrice du printemps
25/03/2019	L'Hirondelle de rivage var matin
02/04/2019	L'Hirondelle rousseline
05/04/2019	Vite, les Martinets noirs arrivent !
09/04/2019	Le Martinet à ventre blanc
17/04/2019	L'Hirondelle rustique var matin
16/04/2019	Hirondelles et Martinets : pour mieux les protéger
24/04/2019	Comment préserver la biodiversité sur les chantiers ?
25/04/2019	Hirondelles : un voyage depuis l'Afrique
09/05/2019	Je protège les Hirondelles
16/05/2019	Hirondelles, si belles
16/05/2019	Recensement des données passées sur les nids d'hirondelles
28/05/2019	A vos marques, prêts, comptez ! L'enquête Hirondelles a commencé !
10/06/2019	Les tours à Hirondelles en France
05/06/2019	Journée mondiale des martinets le 7 juin 2019
11/06/2019	Hirondelles en dangers à Gap !
11/06/2019	Contre les moustiques, faites une place aux hirondelles !
20/06/2019	Sorties découverte à la rencontre des hirondelles et des martinets
26/06/2019	Canicule : les Martinets noirs en danger !
09/06/2019	L'Hirondelle rustique et l'agriculture
09/07/2019	Annonce rencontres naturalistes
10/07/2019	Balade "les oiseaux de nos villages à Puget-Théniers"
18/07/2019	Comptage des nids d'hirondelles à Isola village
24/07/2019	Hirondelles et Martinets, patrimoine naturel de l'Isle sur la Sorgue
25/07/2019	Martinets : cinq années de recensement à Toulon !

05/08/2019	Martinets noirs : à l'année prochaine !
05/08/2019	Cinquièmes rencontres naturaliste de Provence-Alpes-Côte d'Azur : Comment concilier construction, ravalement, rénovation et biodiversité ?
19/08/2019	L'hirondelle de fenêtre fait peau neuve
26/08/2019	Hubert, protecteur des Hirondelles rustiques
03/09/2019	J-25 Avant les rencontres naturalistes !
10/09/2019	Hirondelle : étymologie de la messagère du printemps
23/09/2019	Ce week-end, les hirondelles et les martinets sont à l'honneur
23/09/2019	Retour sur les rencontres naturalistes
26/09/2019	Conférence : Les oiseaux de nos villages
08/10/2019	Nouvelle exposition pour sensibiliser à la préservation des hirondelles et des martinets
10/10/2019	L'incroyable comportement des martinets
21/10/2019	Mobilisation enquête Hirondelle 2019 : un nombre record de comptages !
04/11/2019	Hirondelles, martinets et bâti
28/11/2019	L'intelligence des hirondelles
13/02/2020	Faune-PACA Publication n°93 : Enquête régionale Hirondelle - Bilan 2019 et synthèse de 20 ans de suivis

V- Moyens mis en œuvre

V-1. Moyens humains

Ce programme a mobilisé une partie de l'équipe d'animation et vie associative de la LPO PACA et s'est appuyé également sur le réseau des 400 bénévoles LPO en région PACA. Bénévoles et volontaires sont encadrés et formés.

La LPO PACA a mis en place une équipe du projet avec :

- François GRIMAL, Président de l'association régionale
- Katherine DUBOURG, vice-présidente de l'association régionale
- Hélène BOVALIS, vice-présidente de l'association régionale
- Amine FLITTI, directeur adjoint
- Magali GOLIARD, directrice adjointe
- Sébastien GARCIA, webmaster
- Macha MARCHAL, responsable de la vie associative
- Thomas GIRARD, ornithologue
- Olivier HAMEAU, responsable de programme biodiversité
- Une équipe d'animateurs et de responsables d'antennes départementales ;
- Morgane BERGER, volontaire en service civique dédiée sur le programme

Dans les frais généraux, apparaissent les frais du personnel administratif suivant l'ensemble des actions menées par l'association :

- Benjamin KABOUCHE, directeur
- Marie-José ETIENNE puis Yolaine PASCAL, responsable administrative et financière
- Sophie MOUNIER, secrétaire comptable

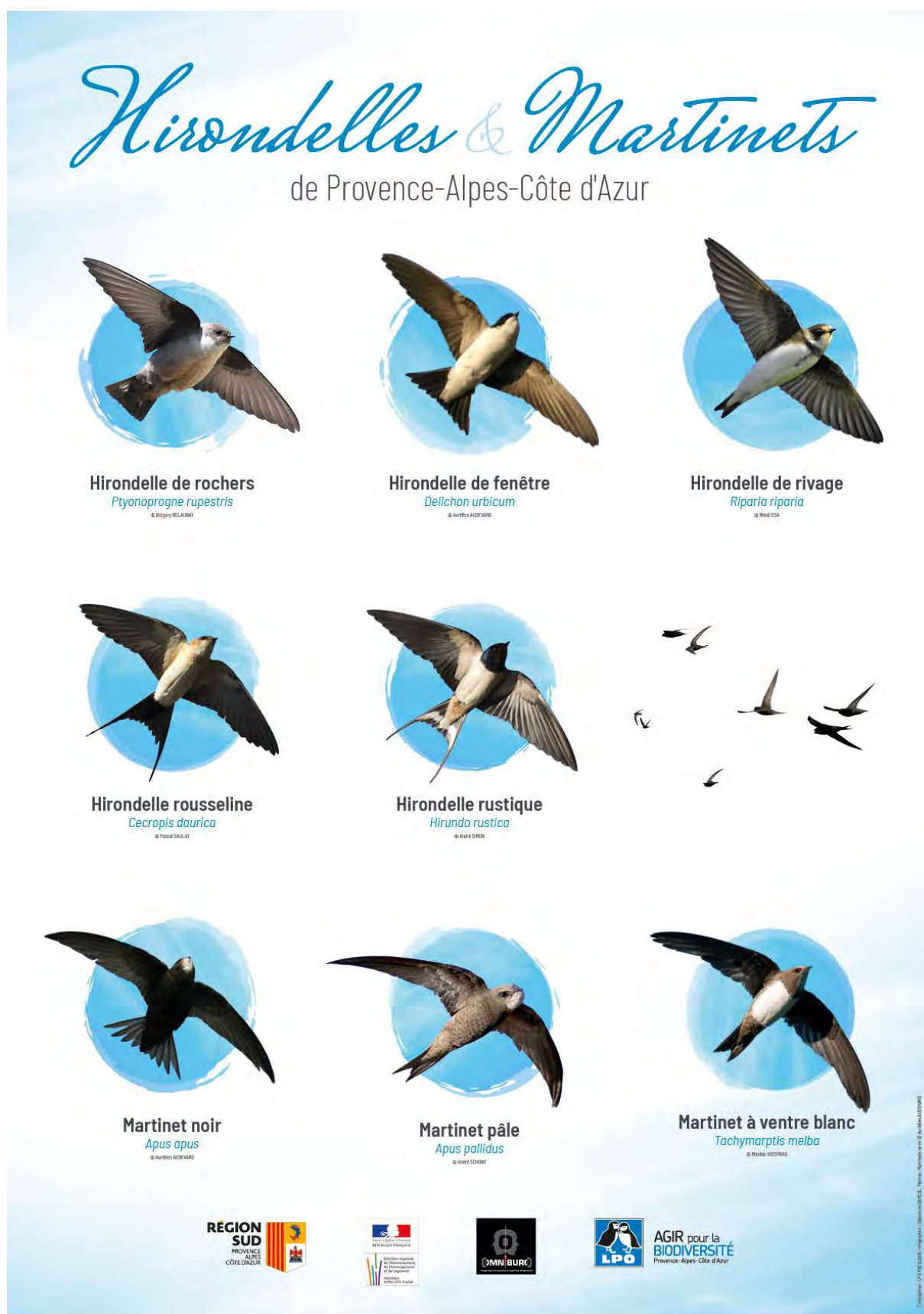
V-2. Moyens matériels

La LPO PACA a mis à disposition de ses équipes du matériel performant :

- Matériel informatique
- Matériel d'observation naturaliste
- Base de données en ligne www.faune-paca.org
- Matériel pédagogique | <http://paca.lpo.fr/education-biodiversite/malles-pedagogiques>
- Expositions ludo-pédagogiques | <http://paca.lpo.fr/education-biodiversite/expositions>
- Site internet | <http://paca.lpo.fr>
- Espace dédié aux hirondelles : <https://paca.lpo.fr/protection/especes/oiseaux/hirondelles>
- et martinets :

VI- Annexes

VI-1. Annexe 1 - Affiche « hirondelles et martinets »



VI-2. Annexe 2 - Exposition « hirondelles et martinets »

Hirondelles et martinets et patrimoine bâti



Un accompagnement pour les professionnels et les particuliers

Les hirondelles et les martinets vivent le plus souvent sur des façades ou dans des cavités de bâtiments. Ils sont donc très sensibles à l'état de conservation de ces lieux. L'accompagnement des professionnels et des particuliers est essentiel pour assurer la pérennité de ces espèces.

Des aménagements adaptés



Pour favoriser l'installation des hirondelles et des martinets, il est important d'aménager les façades et les toitures. Des nichoirs adaptés, des cavités de nidification et des toitures à forte pente sont recommandés.

Des tours pour les colonies



Les tours à hirondelles sont des structures en bois ou en métal qui permettent de créer des colonies artificielles. Elles sont installées sur des toitures ou des façades et offrent un abri sûr pour les oiseaux.

Des gestes simples pour cohabiter



Il est important de respecter les habitudes des hirondelles et des martinets. Évitez de peindre ou de modifier les façades et les toitures sans leur avis. Respectez également leur rythme de vie et évitez de les déranger pendant la nidification.

Des soins pour les martinets tombés du nid



Les martinets tombés du nid sont souvent blessés et ont besoin de soins immédiats. Les centres de soins pour les oiseaux peuvent leur offrir l'aide nécessaire pour qu'ils puissent survivre et retourner dans leur nid.

Des connaissances naturalistes



Les hirondelles et les martinets sont des espèces très intéressantes à observer. Elles ont des comportements et des habitudes très particuliers qui les rendent très populaires auprès des naturalistes.



Hirondelles et martinets protégés



Des lois pour les protéger

Les hirondelles et les martinets sont protégés par la loi. Ils sont considérés comme des espèces vulnérables et leur protection est assurée par des lois nationales et européennes.

La sensibilisation comme moyen de prévention



La sensibilisation du public est un moyen essentiel pour protéger les hirondelles et les martinets. En leur montrant leur importance et leur vulnérabilité, nous pouvons leur offrir une meilleure protection.

Des zones humides pour favoriser leur installation



Les zones humides sont des habitats très importants pour les hirondelles et les martinets. Elles leur offrent un lieu de repos, de nourrissage et de nidification.

Des Refuges LPO propices à la nidification



Les Refuges LPO (Ligue pour l'Protection des Oiseaux) sont des lieux où les hirondelles et les martinets peuvent se reproduire en toute sécurité. Ils offrent un environnement idéal pour la nidification.

Des connaissances naturalistes



Les hirondelles et les martinets sont des espèces très intéressantes à observer. Elles ont des comportements et des habitudes très particuliers qui les rendent très populaires auprès des naturalistes.

Des connaissances naturalistes



Les hirondelles et les martinets sont des espèces très intéressantes à observer. Elles ont des comportements et des habitudes très particuliers qui les rendent très populaires auprès des naturalistes.

[illegible]

Des habitats détruits

[illegible]

Des ressources alimentaires limitées

Les hirondelles et les martinets sont des insectivores stricts. À titre d'exemple, un couple de martinets commun peut en 201000 ans en peu de jours en faire un autre, soit un million d'insectes. Ce fait illustre en des accents pas l'agriculture moderne formée des classes. Les insectes disparaissent de sur et plus à cause de substances nocives (comme les pesticides) mais aussi par les oiseaux et les poissons. Les hirondelles ont l'habitude de vivre en colonies et sont capables de les occuper à l'extrême de leur territoire.

Des zones humides supprimées

Parallèlement, les investissements dans les infrastructures comme les éoliennes, les incinérateurs profonds ou la production de gaz fossiles réduisent les risques de choc de la demande. Mais les incertitudes restent assez fortes sur principalement la durée de la hausse du pétrole. C'est pour cette raison que l'assèchement des banques hautes, qui sert de ba-
gement climatique ou, dit par l'intermédiaire, constitue un moyen supplémentaire pour les évaluer.

Un bâti non propice à la nidification

Les municipalités ont été avisées, mais pas tous les délégués ont accepté de leur donner l'habilitation de rendre des décisions. Les gruyers ou garrigots qui les représentent à l'assemblée ont refusé. Les maires ont insisté sur les besoins de la commune, mais les délégués ont refusé de leur donner l'habilitation de rendre des décisions. Les délégués ont refusé de leur donner l'habilitation de rendre des décisions. Les délégués ont refusé de leur donner l'habilitation de rendre des décisions.

Un climat dérégulé

Faibles, normaux, les hirondelles et les martinets ont été pour un grand voyage migratoire à la fin de l'été ou au tout début de l'automne. Or, les températures tendent à baisser et les pluies à augmenter. Il peut donc arriver qu'on observe en l'espace de quelques semaines en décembre l'arrivée de ces oiseaux qui sont même mis à l'honneur chez nous.

Hirondelles et martinets en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Hirondelle de fenêtre

Nicht zuletzt aber: Alle drei sind
grundsätzlich zu klassenlos zu betrachten.

Hirondelle de rochers

Niche sur les falaises, mais peut également coloniser des bâtiments.

Hirondelle de rivage

À l'heure des foires des allongés
se font des roses harmonieuses et colorées.

Hirondelle rustique

National Park, les rivières et les lacs,
et granges ou les garages.

Martinet à ventre blanc

Niche essentiellement dans les parcs rocheux verticaux des sites naturels.

Hirondelle rousseline

Niche sur les falaises, les canyons,
sous les ponts ou à l'entrée des grottes

Martinet pâle

no done les constructions traditionnelles, mais elles dépendent de leur culture, de

Martinet noir

Admettons d'ailleurs les faits de la section précédente et de la section 2.1. On a alors :

Hirondelles et martinets migrateurs

Deux grands voyages annuels

Les hirondelles et martinets sont des oiseaux migrateurs. Ils passent l'été en France et l'hiver en Afrique. Ils font deux grands voyages annuels : un aller et un retour. Ils partent de France en avril et arrivent en Afrique en mai. Ils restent en Afrique jusqu'en octobre et repartent en France en novembre.

Les aventures d'une Hirondelle rustique

Après plusieurs années passées dans son territoire, l'hirondelle rustique part à l'aventure. Elle va en Afrique du Sud pour passer l'hiver. Elle va y rester jusqu'en octobre et repart en France en novembre.

Le saviez-vous ?

Les hirondelles et martinets sont des oiseaux migrateurs. Ils passent l'été en France et l'hiver en Afrique. Ils font deux grands voyages annuels : un aller et un retour. Ils partent de France en avril et arrivent en Afrique en mai. Ils restent en Afrique jusqu'en octobre et repartent en France en novembre.

VII- Revue de presse



LUNDI 29/04/2019 à 11H22 | SOCIÉTÉ | SAINT-MITRE-LES-REMPARTS

Saint-Mitre-les-Remparts : il y a de moins en moins d'hirondelles en Paca

Par La Provence



Un public attentif autour de Benjamin Kabouche et Josiane Deideri. PHOTO PG



Une conférence remarquable et très appréciée par le public, sur "les hirondelles et martinets" s'est tenue à la bibliothèque Charles Rostaing, sous la houlette de Benjamin Kabouche, directeur de la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) en Paca et, organisée par Josiane Deideri, coordinatrice de la LPO.

Si "*les hirondelles et le printemps*" ne font qu'un dans l'esprit de l'homme, il faut savoir qu'après avoir passé tout l'hiver en Afrique, les hirondelles parcourent plus de 6 000 kms pour revenir en France et se reproduire.

Ces petits volatiles qui pèsent à peine 20 grammes, jouent un rôle essentiel dans l'équilibre des écosystèmes : elles se nourrissent d'insectes volants qui posent parfois des problèmes à l'homme, comme le moustique par exemple mais seul l'homme détient la réponse à leur survie, par l'usage nocif des insecticides utilisés dans les campagnes et les villes et sont très nocifs pour elles, les hirondelles, mais aussi les martinets.

En Paca il existe quatre sortes d'hirondelles et trois de martinets, mais constat alarmant, leur nombre diminue constamment, un déclin de près de 40% depuis 30 ans, à cause des conditions climatiques (le manque d'eau, le vent, les orages de plus en plus violents en France...), de la raréfaction des sites de nidification (les bâtiments modernes qui remplacent les vieilles maisons, les granges...) mais aussi de la destruction des nids, par les mains de l'homme, bien souvent par souci de propreté.

Comme l'a ajouté Benjamin Kabouche, les communes ont un rôle essentiel pour aider à la préservation des nids existants mais aussi pour la réalisation d'aménagements pour l'accueil des hirondelles, en installant des nichoirs artificiels dans des lieux bien choisis.

Un recensement des hirondelles est lancé dans la région Paca et à Saint Mitre.



LA MAIRIE



AURIBEAU D'HIER À AUJOURD'HUI



AU QUOTIDIEN



ENFANCE ET JEUNESSE



CADRE DE VIE

Accueil > Non classé > INVENTAIRE PARTICIPATIF DES HIRONDELLES

Hirondelles & Martinets

Patrimoine naturel de nos villes & villages

Inventaire participatif des Hirondelles

Avec la LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur

Mouans-Sartoux : Samedi 25 mai de 16h à 18h

Saint-Vallier-de-Thiery : Samedi 22 juin de 10h à 12h

Auribeau-sur-Siagne : Samedi 22 juin de 15h à 17h

INVENTAIRE PARTICIPATIF DES HIRONDELLES

© Mai 16, 2019



Inventaire participatif des Hirondelles et Martinets – LPO/CAPG

Les effectifs d'Hirondelles et de Martinets connaissant un déclin alarmant. Aux côtés de notre guide, profitons de cette période propice pour partir à la recherche des nids et comment les trouver ? Jusqu'à quand le

Participation gratuite – tout public

Places limitées – inscription obligatoire :

edd@paysdegrasse.fr – 04 97 05 22 58



FACEBOOK

TWITTER

MAIL

RECHERCHER

DERNIÈRES NEWS



Coronavirus : nouvelles recommandations du ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse

© Fév 25, 2020



Commission de Contrôle électorale

© Fév 13, 2020



VENTS VIOLENTS – ALERTE ORANGE

© Fév 10, 2020



ELECTIONS MUNICIPALES – PROCURATIONS

© Fév 03, 2020



ARRETE DU 13 JANVIER 2020 – ARRETE CATASTROPHE NATURELLE – MOUVEMENTS TERRAINS

© Jan 29, 2020

BULLETIN MUNICIPAL

Bulletin Auribeau 24p Sept 2019 Bat



Lire plus de publications sur Calaméo

MÉTÉO

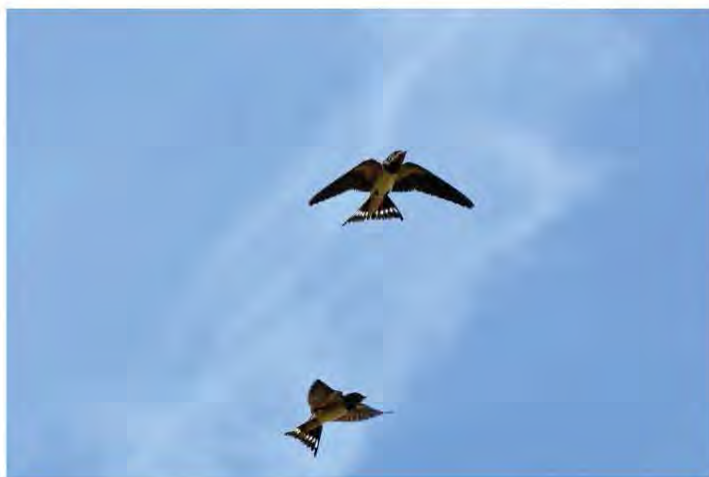
Météo Auribeau-sur-Siagne ©meteocity.com

 > Hautes-Alpes

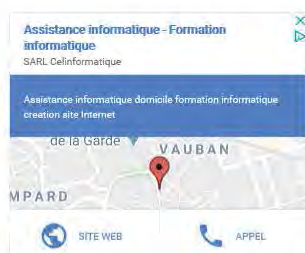
HAUTES-ALPES

Participer à la protection des hirondelles et martinets

28 mai 2019 à 06:04 - Temps de lecture : 2 min

 Vu 1993 fois

Les hirondelles et les martinets sont de moins en moins nombreux. Photo Le DL



L'année 2019 sera consacrée par la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) Paca aux hirondelles et aux martinets, tous deux en fort déclin. « De canicule en canicule, le sud de la France subit la crise climatique et écologique plus rapidement que dans les autres régions. Les hirondelles et les martinets, si familiers il y a encore 30 ans, sont devenus les témoins vivants de cette érosion de la biodiversité. De malveillance en malveillance, les nids sont détruits. La biodiversité côtoie ici la société au plus près de son quotidien. La biodiversité n'est donc pas qu'une affaire de spécialiste, mais aussi celle des initiatives de chacun », estime l'association.

De commune en commune, dans toute la région, la LPO ne lâche rien. « Pour nous, chaque nid doit être protégé. Des bénévoles viennent récupérer jusque dans les mains du maçon une nichée d'hirondelles », poursuit l'association.

Chaque printemps, la LPO Paca se mobilise pour sensibiliser la population, recenser les nids et l'évolution des effectifs, intervenir lors de chantiers de rénovation de façade abritant des nids et accompagner les architectes sur des chantiers pour y installer des nichoirs, recueillir et soigner les oisillons.

Un livret à disposition

Les citoyens sont invités à respecter ces espèces, mais aussi à participer à l'enquête en cours et au comptage initié par la structure. À l'aide du livret "Si belles hirondelles", disponible dans les antennes LPO des communes, tous peuvent ainsi découvrir et agir pour ce patrimoine naturel. On y découvre, entre autres, comment recenser les oiseaux, comment repérer et agir face aux menaces, ou encore comment favoriser l'installation d'hirondelles ou de martinets chez soi.

Plus d'informations sur le site paca.lpo.fr.

Hautes-Alpes

Environnement





MERCREDI 12/06/2019 à 08H09 CARPENTRAS

Carpentras : sauver les hirondelles, une priorité pour la LPO

L'association compte sur les particuliers pour faire installer des nids

Par LaProvence



Grâce à l'association, le représentant de la LPO PACA, Gaëtan Depaoly, a fait installer, en 2016, huit nids à hirondelles au-dessus de la boulangerie Jouvaud.



Je suis passionné par la nature et par la biodiversité de notre région. Je veux la faire découvrir et continuer d'agir sur ce territoire. Gaëtan Depaoly est le représentant de la LPO PACA, l'association qui vise à soigner et protéger la faune de la région.

Depuis sa création, il y a 20 ans, cette organisation subvient aux besoins de tous les oiseaux, réalise des sorties naturalistes pour faire découvrir la biodiversité, aide la population mais également les écoles pour approfondir les connaissances sur le sujet. Sur les 284 espèces d'oiseaux nicheurs que l'on compte sur le territoire, 92 sont menacées, soit 32% contre 26% en 2008. Ces chiffres montrent bien que la situation est préoccupante pour l'association.

De plus, Gaëtan Depaoly explique, "il y a 30 ans on comptait une centaine de couples d'hirondelles, malheureusement aujourd'hui on n'en compte plus que dix à Carpentras". Afin de pallier ce problème, de nombreuses actions sont menées comme des ateliers nichoirs au lac de Montoux, le comptage national des hirondelles et des martinets, ou aider des associations comme PNR Ventoux. Mais les plus importantes sont de créer des nids artificiels chez les particuliers ou dans les entreprises comme cela a été le cas à la pâtisserie Jouvaud (notre photo) pour promouvoir la reproduction des hirondelles.

Appel aux bénévoles

Mais aussi de sensibiliser les écoles à la protection des oiseaux et de l'environnement en intervenant dans les classes comme à la journée de l'environnement du lycée Victor-Hugo. De plus une réunion mensuelle a lieu tous les deuxièmes vendredis du mois, excepté juillet et août, à la MJC à partir de 18h30. Elles sont ouvertes à tous pour parler des projets qui ont déjà été réalisés et des actions futures. Gaëtan insiste pour dire que l'association recherche activement des bénévoles, ainsi que des dons afin d'aider son auto-financement.

Enfin, une victoire est à noter pour ces sauveteurs puisque le centre de soins du Buoux, qui avait fermé ses portes en février, a rouvert ce lundi 3 juin, une bonne nouvelle pour ces animaux.

Informations : 06 25 39 32 12

VAUCLUSE

- Avignon : ils violent un diver à Cantoralma
- Avignon : les infrastructures sensibles aux handicaps
- Cavennet dans le Vaucluse : sous contrôle judiciaire après avoir frappé son voisin
- Montoux : un paysan blessé au thorax par son tracteur
- Avignon : le poisson cru mariné, voir du Ghana
- Vaucluse : impôts, factures, amendes, etc. se payent dès ce matin au robinet
- Caumont-sur-Durance : écarté pour avoir frappé sa compagne
- Vaucluse : contrôlé à 152 km/h sur une route limitée à 80 km/h

Plus de brèves



5 astuces pour désintoxication
Évitez des aliments de tous les jours, ils contribuent à la formation de grasse abdominale.

BodyFocus

Duvill

Inventaires participatifs sur les Hirondelles

[Accueil](#) /



Inventaires participatifs sur les Hirondelles

Date: Samedi, 22 Juin, 2019 - Samedi, 29 Juin, 2019

Par jbaesa@paysdegr...

mai



Inventaire participatif sur les hirondelles et les martinets

Les effectifs d'Hirondelles et de Martinets connaissant un déclin alarmant depuis le milieu du 20ème siècle, la LPO PACA organise sur le territoire du Pays de Grasse un inventaire des deux espèces et invite les familles à y participer pour mieux les connaître et les protéger.

Aux côtés de notre guide, profitons de cette période propice pour partir nous balader ensemble sur nos communes pour écouter, observer le bal des vas-et-viens et repérer les nids occupés par nos hirondelles de fenêtre et nos hirondelles rustiques.

A quoi ressemblent les nids et comment les trouver ?

Jusqu'à quand les jeunes au nid sont-ils nourris ? Pourquoi les populations sont en déclin ? Venez poser vos questions et tout apprendre de nos amies les hirondelles grâce à cette enquête de science participative !

Samedi 25 mai - 16h00 à 18h00 - Mouans-Sartoux

Samedi 22 juin :

> 10h00 à 12h00 - Saint-Vallier-de-Thiery

> 15h00 à 17h00 - Auribeau-sur-Siagne

Samedi 29 juin :

> 10h00 à 12h00 - Pégomas

> 15h00 à 17h00 - La Roquette-sur-Siagne

Participation gratuite – tout public

Places limitées – inscription obligatoire :

amphitea06@hotmail.fr - 04 93 58 63 85



 Partager cet article



La newsletter de L'Isle-sur-la-Sorgue

Vendredi 26 juillet 2019 | www.islesurlasorgue.fr

« Ça s'est passé »

17 Juillet Hirondelles, Martinets du centre Ville



Mercredi dernier, place Ferdinand Buisson, les bénévoles du groupe local Luberon-Monts de Vaucluse proposaient un stand d'information / découverte de l'inventaire patrimonial des nids d'hirondelles de fenêtre et des martinets noirs qui a été effectué en centre-ville. Ce fut l'occasion d'observer ces nids et leurs petits à l'aide de longues-vues et de jumelles. Vous souhaitez en apprendre d'avantage ? Découvrez l'inventaire en suivant le lien ➡ [Cliquez ici](#)

Vacances d'été 2019



Les activités dans les structures de loisirs municipales font le plein en ces 3 premières semaines de vacances. Activités ludiques, excursions, baignades, séjours sportifs et culturels, ou encore visite citoyenne découverte de l'hôtel de Ville sont au programme du panel d'activités proposées aux enfants de 3 à 17 ans, pour profiter pleinement de la saison estivale. Programmes proposés par le service jeunesse et le service des sports de la Ville.

21 Juillet Pêche d'Antan



Dimanche dernier, les méthodes anciennes des pêcheurs ont été mises à l'honneur, lors de la traditionnelle Pêche d'antan : à la nasse, à la bouteille à vairons, ou encore au trident emblème de la confrérie des pescaires. La pêche fructueuse, a ensuite reçu la bénédiction à la Collégiale Notre Dame des Anges puis les pescaires Lilens ont procédé à la distribution du poisson à la population, pour clôturer cet événement incontournable de l'été, où se mêlent convivialité et tradition l'isloise.

Agenda »

Samedi 27 juillet Corso

➡ Départ à 18h du Parc Gautier
Défilé des personnages vers le centre-ville.
En cas d'intempéries rendez-vous à 19h à l'Espace Culturel les plâtrières

Concert Basilic swing

➡ 21h au Café culturel FMR
Concert de jazz pluriel, festif et dansant
Infos : 04 90 94 92 86

Dimanche 28 juillet Tournoi de joutes

➡ 15h sur le Quai Rouget de Lisle
Possibilité d'essayer la méthode Lilenco
Organisé par la société des jouteurs l'islois
Infos : 06 23 95 92 36

Les 28 et 29 juillet Féérie nautique



➡ 21h30 Quai Rouget de Lisle
Corso nautique de L'Isle-sur-la-Sorgue organisé par l'association "Féérie nautique"
Plus d'infos sur www.islesurlasorgue.fr

Mardi 30 juillet Concert

➡ 20h à la Collégiale Notre-Dame des Anges
Concert "Mannheim Youth Symphony Orchestra" (Allemagne) dans le cadre du Festival international des orchestres de jeunes en Provence. Organisé par l'association Tourne sol
Infos : 06 63 75 20 97 / Entrée libre

Du 30 au 15 Août



➡ Dans les jardins de la Congrégation - Quai Lices Berthelot
10 jours de théâtre, de musique et de cinéma
30/07 : 21h Concert "Los Animas"
L'intégralité du programme sur www.islesurlasorgue.fr

Jeu 1^{er} août Marché nocturne

➡ Tous les jeudis soirs de juillet et août place Bertin Silvestre
Marchés nocturnes des producteurs de Petit Palais. Organisé par l'association du marché agricole de Petit Palais
Infos : 07 60 49 46 76 / marche.petit.palais@gmail.com

Vendredi 2 août Fiestas des quais



➡ 16h au Bassin, quais Rouget de Lisle et Jean Jaures, place Rose Goudard et esplanade Robert Vasse
Animations, tournoi de joutes, Red Boules Race, concert, course nocturne de Nego chin, sals apéro...
➡ Nouveau RED BOULES RACE
Course de + de 2000 boules dans la Sorgue
Misez sur la bonne boule ! 3 gagnants !
Participation : 2€ en vente auprès des commerçants des quais
L'intégralité du programme sur www.islesurlasorgue.fr

Samedi 3 août Après-midi jeux de société



➡ De 14h à 16h au Café culturel FMR

Après-midi jeux de société de 6 à 99 ans
en partenariat avec Rêve de lutin
Infos : 04 90 94 92 86

Mairie de L'Isle-sur-la-Sorgue • Hôtel de Ville • Rue Carnot • 84800 • L'Isle-sur-la-Sorgue • 04 90 38 05 45

Service Communication 04 90 38 79 31 • communication@islesurlasorgue.fr

Vous souhaitez vous inscrire ou vous désinscrire de la newsletter ? Envoyez-nous un mail : communication@islesurlasorgue.fr

Vu, lu...
entenduL'antenne du
Secours catholique
recherche un local

L'antenne hyéroise du Secours catholique est, urgemment, à la recherche d'un nouveau local. Ayant quitté celui de la rue de Verdun, l'association est très à l'étroit dans sa boutique de la rue République (60 m²) dans la vieille ville. Le Secours catholique recherche un espace d'au moins 120 m² pour un loyer maximum de 1700 euros, charges comprises, idéalement au centre-ville.

Contactez Dalila Abran au tél. : 06.15.92.14.88.

Rencontres à Hyères : cohabiter avec les hirondelles et les martinets

Les 27, 28 et 29 septembre prochain, Hyères accueillera la 5^e édition des rencontres naturalistes sur le thème « cohabiter avec les hirondelles et les martinets ». Des rencontres organisées par la Ligue de protection des oiseaux autour (LPO) de ces oiseaux emblématiques de la région. Dans le Var et en particulier sur la métropole, on peut observer sept espèces de martinets et d'hirondelles, c'est rare, explique le directeur de la LPO Benjamin Kabouche. Elles sont observables sur le littoral car il y a des falaises, le bord de mer, des



Le martinet noir est notamment visible aux Salins d'Hyères. (Photo Aurélien Audevard)

habitats qui s'y prêtent et des zones humides (notamment les Salins d'Hyères, ndla). »

Espèces menacées

S'il est rare d'avoir une aussi riche diversité d'espèces dans le ciel métropolitain, cela pourrait devenir encore plus rare car ces espèces sont en danger. « Comme tous les oiseaux insectivores – ils peuvent manger jusqu'à 1 000 insectes par jour – et migrateurs, ce sont des espèces menacées par la diminution de leur habitat, leurs longs voyages migratoires, la disparition d'insectes avec les traitements et les

conséquences du changement climatique », liste le directeur.

Ces trois jours de conférences, débats, expositions et sorties autour du martinet et de l'hirondelle est l'occasion pour les acteurs œuvrant dans le domaine de la biodiversité de partager leurs expériences mais aussi d'échanger et de confronter leur point de vue. Ces rencontres sont ouvertes au public sur inscription.

Savoir +

#Rencontres59, @secours, @lpo, @lpo.fr, @lpo.fr, www.paca.lpo.fr

En bref - Hyères

Gymnastique
volontaire

au lycée Jean-Aicard

La reprise des activités de gymnase du lycée Jean-Aicard se fera aujourd'hui lundi 9 septembre à 18 h (renforcement musculaire, body sculpt, aéro zumba style, gym d'entretien, step, abdos fessiers, élastiband, pilates, relaxation, etc.). Renseignements et inscriptions tous les jours de 18 h à 19 h 30 sur place au lycée, par téléphone au 06.20.42.53.15 ou par e-mail : gjean.aicard@free.fr

Bibliothèque sonore

- Mardi 10 septembre, de 14h30 à 16h45, permanence au Park-Hôtel. Rens. 07.68.22.64.64.

- Lundi 16 septembre, à

9h45 réunion de convivialité pour les aveugles et malvoyants « À bâtons rompus », à la Ferme du Gapeau. Rens. 07.68.22.64.64.

- Mardi 17 septembre, de 14h30 à 16h45, permanence au Park-Hôtel. Rens. 07.68.22.64.64.

- Mardi 24 septembre, de 14h30 à 16h45, permanence au Park-Hôtel. Rens. 07.68.22.64.64.

Salon international
d'art cette semaine

Du jeudi 12 au dimanche 15 septembre de 10h à 19h, plus de cent artistes nationaux et internationaux (peintres, sculpteurs, photographes, mosaïstes, créateurs...) présentent leurs œuvres au forum du casino. Entrée libre.

LA FARLEDE

AFUZI : départ de Lisa, assistante de direction

Vendredi, Lisa Gaignepain a définitivement quitté ses fonctions au sein l'Association foncière urbaine de la zone industrielle de Toulon-Est (AFUZI) après dix ans de bons et loyaux services. Toujours souriante et dynamique, elle a représenté les intérêts communs des plus de 500 sociétés adhérentes, participé aux animations de la zone, renforcé les échanges interentreprises et développé les services collectifs (courrier, gestion des places de secours de la crèche Inter-entreprises...). Le nombre de personnes venues à son pot de départ organisé par le bureau est une preuve de l'amitié que les adhérents lui portent. J.-L. G.



Plus d'une centaine de personnes ont dit « au revoir » à Lisa. (Photo J.-L. G.)

FAST - HEALTHY - FRESH
KAU'WAHI
HAWAIIAN FOOD

NOUVEAU

OFFRE DE RENTRÉE
-10% : VMK09
SUR VOTRE COMMANDE

www.kauwahi.com
04 94 00 64 64

BOUQUET DE FLOWERS AU CHOIX DE 11€ À 14€ ET DE 15€ À 19€
SANS PLACE - À EMPORTER - EN LIVRAISON
100% FLOWERS - 100% HAPPY

En bref - Gapeau

BELGENTIER

Démonstration
et initiation

L'association Country Sun Valley propose une soirée avec démonstrations et initiations à la danse country, le samedi 14 septembre à 19h, à la salle Henri-Aycard. Gratuit.

LA FARLEDE

Travaux dans la rue
Jean-Aicard

Le Département du Var va effectuer des travaux de rabotage de chaussée et reprise de tapis sur la rue Jean-Aicard (RD67) entre aujourd'hui et mercredi 11 septembre. La circulation sera alternée durant toute la durée du chantier sur la route menant à Solliès-Ville.

Portes ouvertes du
Club du temps libre

Mercredi 11 septembre de 9h à 17h, l'association Le Club du Temps libre ouvrira ses portes afin de faire découvrir leurs différentes activités, à la salle des fêtes. Rens. 04.94.33.43.39 ou 06.82.05.03.73.

Loto

Mardi 17 septembre à 13h30, par les volontaires du sang, à la salle des fêtes. Rens. 04.94.48.75.24.

SOLLIÈS-PONT

Exposition

Jusqu'au dimanche 22 septembre, exposition Mentor, d'un Solliès à l'autre, par les villes de Solliès-Pont et de Solliès-Toucas, au Château. Ouvert

tous les jours, même le dimanche de 10h à 12h et de 15h à 18h.

The blood run 2019

Dimanche 15 septembre, « je marche, je cours et je roule avec un tee-shirt rouge », au Château. Cette épreuve comprend trois courses : marche de 7,2 km, départ à 9h ; course à pied de 7,2 km, départ à 9h30 et handi-taureau de 14,4 km, départ à 9h. Inscription sur sportifs.fr ou sur place le matin de la course de 7h30 à 8h30 dans la limite des places disponibles (300 dossards).

SOLLIÈS-VILLE

Atelier cuisine

Mercredi 11 septembre à 14h, atelier pour petits et grands, au restaurant

scolaire. Gratuit sur inscription au Musée du vêtement provençal 04.94.33.72.02.

Exposition

Du samedi 7 au dimanche 22 septembre de 14h à 17h, exposition Les Musées des peintres, un hommage aux plus grands peintres de l'histoire de l'art moderne par l'artiste Philippe Wattez alias Lippin, dans la salle du Moulin d'Oli au musée du vêtement provençal. Entrée libre.

Thé dansant

Le CCAS organise un thé dansant avec animation musicale, le mercredi 18 septembre de 14 h à 17 h 30, à la Bastide Enchantée. Tarif : 10 €. Rens ? : 04.94.13.88.90.

Le monde merveilleux des acrobates du ciel

L'auditorium de l'espace Armand Meffre a accueilli une conférence-débat pour laquelle les qualificatifs de captivante et attendrissante étaient fortement justifiés. Présentée sous l'éclairage très explicite de Katherine Dubourg, bénévole et administratrice de la LPO Paca, avec l'appui d'un diaporama de photos et de vidéos très pédagogiques, cette conférence a dévoilé le monde merveilleux des martinets, ces "aponidés" annonciateurs de la belle saison et qui sillonnent nos cieux en poussant leurs cris stridents, oiseaux migrants qui, pour retourner chaque année nicher dans notre région voyagent, portés par les vents depuis l'Afrique

du sud et viennent chercher un abri dans les moindres anfractuosités naturelles. Cet oiseau, surnommé "fou volant" ou "acrobate du ciel", est une merveille de la nature.

Le martinet, fait tout en l'air: manger (20 000 insectes par jour pour un couple), boire (technique du canadien), se toiletter, dormir (porté par les courants chauds) et même s'accoupler quelquefois. Il ne se repose jamais, sauf pour le nourrissage des petits, où le couple alterne les va-et-vient chasse-repos, avec cérémonie de câlins à chaque voyage!

À ces exploits acrobatiques, le martinet ajoute un record de vitesse: 223 km/h! Si les dangers sont nombreux (tempêtes,

froid, rapaces, parasites), c'est l'homme qui emporte la palme de la menace: pesticides, déconstruction, pics anti-pigeons, transports, travaux BTP. Mais une conscience émerge dans de nombreux pays et leurs grandes villes, avec par exemple l'inclusion dans les constructions de nichoirs artificiels en béton de bois, et la prise en compte par les architectes de l'aménagement des bâtiments modernes, la responsabilisation des jeunes générations dans les écoles, des communes, des propriétaires d'immeubles. Et pour un but commun, "agir pour la biodiversité" de la LPO, et pour garder le ciel vivant.



Katherine Dubourg, de la LPO, a passionné l'auditoire de Maubec. / PHOTO J.C.

J.C

4 Du Golfe à la

SAINT-MITRE-LES-REMPARTS

Il y a de moins en moins d'hirondelles en Paca

Une conférence remarquable et très appréciée par le public sur "les hirondelles et martinets" s'est tenue à la bibliothèque Charles Baudelaire, sous la houlette de Benjamin Kabouche, directeur de la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) en Paca et, organisée par Jocelyne Dédert, coordinatrice de la LPO. Si "les hirondelles et le périmètre" ne sont qu'un dans l'esprit de l'homme, il faut savoir qu'après avoir passé tout l'hiver en Afrique, les hirondelles parcourent plus de 6 000 kms pour revenir en France et se reproduire. Ces petits volatiles qui passent à peine 20 grammes, jouent un rôle essentiel dans l'équilibre des écosystèmes : elles se nourrissent d'insectes volants qui peuvent parfois être préjudiciables à l'homme, comme le cas du moustique par exemple mais aussi l'homme défend la réputation à leur service, par l'usage, aussi des insecticides utilisés dans les vergers et les villes et sont très

nocifs pour elles, les hirondelles, mais aussi les martinets. En Paca il existe quatre sortes d'hirondelles et deux de martinets, mais constat alarmant, leur nombre diminue constamment, un déclin de près de 40% depuis 30 ans, à cause des conditions climatiques (la manque d'eau, le vent, les orages de plus en plus violents en France...), de la destruction des sites de nidification (les bâtiments modernes qui remplacent les vieilles maisons, les granges...) mais aussi de la destruction des nids, par les maîtres de l'homme, bien souvent par souci de propreté. Comme l'a ajouté Benjamin Kabouche, les communes ont un rôle essentiel pour aider à la préservation des nids existants mais aussi pour la réalisation d'aménagements pour l'accueil des hirondelles, en installant des nids artificiels dans des lieux bien choisis. Un recensement des hirondelles est lancé dans la région Paca et à Saint-Mitre.



Un public attentif autour de Benjamin Kabouche et Jocelyne Dédert.



Le dossier du dimanche

Comment :

Se nourrir de façon responsable... ...sans gaspiller



(Photo P. Lapointe)

L'alimentation est l'une des clés majeures pour protéger la biodiversité. « Elle représente entre 20 et 50 % de l'empreinte environnementale des Français », note l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie. Pour limiter son impact, voici quelques pistes :

► Acheter en vrac

Grâce à l'action des associations « zéro déchet », de plus en plus de commerçants acceptent les contenants de leurs clients. Les courses alimentaires, en raison du suremballage, génèrent une pollution plastique néfaste à la biodiversité.

► Réduire sa consommation de viande en privilégiant la qualité et le local

Des associations comme « Jeudi vert » invitent les Azuréens, un jour par semaine, à se passer de produits animaux, à minima de viande.

Diversifier son alimentation en la remplaçant régulièrement par des légumineuses : lentilles, pois, haricots secs...

► Manger local et bio

Dans les Alpes-Maritimes et le Var, près de 40 Amap (Association pour le maintien d'une agriculture paysanne) permettent d'obtenir un panier de produits de la ferme. Pour en trouver une à côté de chez vous, rendez-vous sur leur site : www.lesamapdeprovence.org

► Privilégier certains poissons

Mieux vaut éviter thon, saumon, loup, espadon... dont les stocks s'épuisent. Paolo Guidetti, biologiste marin, suggère de préférer « maquereau et bonites, mais aussi sardines, saupes et certains types de mulets... qu'on trouve le long des côtes méditerranéennes. »

Installer des nichoirs à hirondelles, martinets et chauve-souris

Comment aider les oiseaux migrateurs à survivre ? « On peut poser un nichoir sur sa maison », suggère Yvonne Delépine, bénévole à la Ligue de protection des oiseaux. Ce n'est pas très coûteux : quelques dizaines d'euros. Mais avant de se lancer, mieux vaut se rapprocher de la LPO qui connaît, grâce à ses campagnes de recensement, quelles sont les espèces présentes dans les différents secteurs.

Si on trouve des hirondelles à La Garde et à Hyères, en revanche, elles ont disparu à Toulon, où Katherine Dubourg suggère de



(Photo Aurélien Audébert)

faciliter l'accueil des martinets. « On peut poser une brique-nichoir dans les cavités en façade de sa maison, ou installer des nichoirs rapportés. » Compter entre 25 et 50 euros.

Elle invite aussi les propriétaires tentés de « boucher » des trous pour éviter que les pigeons ne nichent sous leur toit, à simplement réduire l'ouverture. « Le martinet a juste besoin d'une cavité de 11 cm de diamètre. » Et elle met en avant l'intérêt d'accueillir cet oiseau protégé : « C'est un formidable insecticide naturel, puisqu'on estime qu'un couple mange jusqu'à 20 000 insectes par jour, dont des moustiques. »

▲ Maxim dans les v

RENCONTRE

MASSILLON : LE SAVON, CÔTÉ RAYON DE SOLEIL

C'est rue Massillon aux Savonneries du Soleil que Guillaume, responsable du magasin, a reçu Luca pour lui parler de son arrivée dans le quartier.

Sa boutique de savon et cosmétique est ouverte depuis le 1er avril, non, ce n'est pas un poisson ! Il nous arrive tout droit de Toulon. Ayant travaillé longtemps dans la restauration en famille puis comme patron, il a eu envie de changement.

C'est l'opportunité qui l'a amené dans ce domaine de la savonnerie. Mais sûrement, dans quelques années il aura sa propre



boutique, nous dit-il ! Ce qui lui plaît déjà dans sa rue c'est l'ambiance agréable qui y règne. Les aléas de la vie font que Guillaume a du mal à donner sa confiance

spontanément, mais il a constaté qu'une réelle entraide existe rue Massillon et il fera sûrement bientôt partie de cette chaîne de solidarité. Quant à l'avenir profes-

sionnel comme personnel, il nous propose de repasser le voir dans cinq ans !

Interview réalisée par Luca, 13 ans habitant du quartier

BOITE A IDÉES

Vous avez des idées pour le vivre ensemble, de l'énergie, de l'envie et un peu de temps à consacrer pour sa mise en place mais pas seul(e) bien sur ! Cette rubrique est là pour vous.

● **Végétaliser les devant de maisons en créant des jardinières en bois de palettes par exemple.**

● **Les Martinets noirs sont revenus**

Pour préserver cet insectivore (20.000 par jour dont beaucoup de moustiques), la ligue pour la protection des oiseaux (LPO) recense à Hyères jusqu'à fin juin les nids sous les toits : les parents nourrissent en ce moment.

Aidez la LPO en signalant la localisation de nids en téléphonant au 04.94.12.79.52., par mail sur paca@lpo.fr ou sur le site www.faune-paca.org

ÉCHANGE DE SERVICES

Vous avez un souci ? du temps à donner ? N'hésitez plus, cette rubrique est faite pour vous !

Electricien mais aussi mécanicien, je vous propose de vous aider ou vous apprendre pour tous vos travaux d'électricité ou de mécanique contactez-moi via le journal *Trait d'Union* !

Mordue de broderie, je peux vous faire partager

ma passion. Contactez-moi par le biais du journal (*) Si vous avez besoin d'aide pour vos petits travaux de peinture, ou dans votre quotidien (monter vos courses entretenir votre jardin etc) Majid vous propose son savoir faire !
(*) Voir page 4

Trait d'Union n° 9 - Juin 2019

Le dossier du dimanche

Comment agir à

Se nourrir de façon responsable... sans gaspiller

Installer des nichoirs à hirondelles, martinets et chauve-souris

Plonger utile avec l'association Natudive

sa petite échelle ?

Prendre soin des abeilles dans son jardin

Donner des graines à la maison des semences paysannes

Aider les crapauds à traverser la route

ET AUSSI...

Il Des appels citoyens

Il Explorer l'histoire du Mercantour

GAP | ART

Atelier Botticelli : une exposition à découvrir jusqu'au 22 juin

L'atelier Botticelli présente les travaux de ses adhérents jusqu'au 22 juin dans ses locaux de la place du Revelly, de 10 h à 19 h et le samedi 22 juin de 12 h à 13 h. Cette exposition est le moyen de découvrir toutes les techniques proposées aux artistes amateurs alliant le savoir-faire académique de ces arts que sont l'aquarelle, le fusain, les huiles et autres crayons à la propre créativité de chacun.

Des styles et des écoles artistiques à découvrir à l'atelier Botticelli jusqu'au 22 juin inclus. Photo Le Dauphiné LIBÉRÉ - TEMPESTINI

GAP | STADE NAUTIQUE
Réouverture des bassins extérieurs

Les bassins extérieurs du stade nautique de Fontfreyne seront ouverts du samedi 22 juin au dimanche 8 septembre inclus. Ces derniers étaient fermés depuis le mois de septembre. Des travaux d'entretien ont été menés par la Ville.

Les bassins extérieurs du stade nautique rouvrent pour l'été. Photo archives Le DL

GAP | VIE ASSOCIATIVE

Académio 05 veut concurrencer l'UTL

À la suite de désaccords avec l'Université du temps libre (UTL) sur la gestion des comptes de l'association, des professeurs et adhérents ont décidé de créer un nouveau collectif. Son nom ? Académio 05. Il organise des événements culturels et propose des cours de littérature et de sport, des sorties, des visites et des conférences. L'association Académio 05 souhaite proposer des tarifs raisonnables avec un demi-tarif pour les personnes à revenus modestes. Elle promet des coûts de fonctionnement modérés notamment grâce au travail bénévole des administrateurs. Les cours de français se tiendront au 69, rue Carnot, à Gap, ceux de sports seront dispensés au studio 31, et ceux de bridge directement au cercle de bridge de Gap. Les inscriptions sont ouvertes pour rejoindre cette nouvelle association culturelle gapençaise dès la rentrée.

Tous les renseignements sur les activités sont sur le site : www.academio05.fr

GAP

AGENDA

SAMEDI 22 JUIN

Fête de Saint-Jean

À 19 h, messe en plein air.

À 20 h 15, apéritif offert par l'association. À 21 h, repas en commun (chacun amène un plat salé ou sucré qui sera partagé). À 22 h, feu de la Saint-Jean (embrasement).

De 19 h à 22 h 30, *concert*. *Vivre ensemble à Saint-Jean* : 06 81 33 05 20.

Atelier d'écriture

"Musique des mots, mots en musique"

Quand les 26 notes de l'alphabet se mêlent en musique, c'est une écriture à quatre lettres qui s'anime : le slam. Ces textes des lauréats, ni vraiment parlés, ni tout à fait chantés. Et des mots qui, lorsqu'on sait en jouer, ont

leur propre musicalité. De 14 h à 18 h 30.

Note bien communication, 30 Avenue Carnot, Tarif : 25 €, Tél. 06 60 35 53 48 ; notebiencommunication@orange.fr.

JEUDI 27 JUIN

Récital de piano

Hommage à Debussy et Ravel avec Véronique Pelissier et Antoine Bienefeld.

Adulte : 20 € ; enfant : 15 €. Réservations par téléphone : 04 92 52 56 56 ou 04 92 23 99 96.

À 20 h 30 à l'Impasse (Le Neptune : 140 bd Paganini).

Sortie de la Fnac

Jeudi 27 juin, au palais du facteur Cheval. Adhérents et sympathisants inscrivez-vous aux 07 61 11 46 03 et 06 52 53 12 31.

GAP Des travaux de réhabilitation sont prévus à l'automne 2019

Au Silos, les hirondelles menacées d'expulsion

Les Silos abritent l'une des plus grandes colonies d'hirondelles de fenêtre des Hautes-Alpes, une espèce protégée. Mais un projet de réaménagement du site pourrait venir les perturber.

Les Silos seront-ils bientôt en travaux ? Un projet de réaménagement est en tout cas en cours de réalisation, derrière la gare de Gap, ce qui pourrait perturber les oiseaux installés : les hirondelles de fenêtre, une espèce protégée. 120 nids avaient été recensés lors du dernier comptage fait par la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) en 2018, dont 72 nids sur la partie qui devrait être démolie en octobre.

Une législation sévère en cas de destruction des nids

Les hirondelles de fenêtre sont une espèce protégée et la destruction de leurs nids est réglementée. Depuis 2016, la législation s'est même durcie concernant les peines encourues en cas "d'atteinte à la conservation d'habitats naturels" de ces espèces : l'article L415-3 du code de l'environnement prévoit maintenant une peine maximale de deux ans d'emprisonnement et de 150 000 € d'amende. De quoi faire réfléchir les promoteurs.

« Le permis de 2012 n'est plus valable »

En décembre 2012, un premier permis de construire avait été déposé mais n'avait pas abouti faute d'accord avec la chambre d'agriculture des Hautes-



Le site des Silos, à Gap, va bientôt être transformé en ensemble commercial. Photos Le DL/Gérard LUCAS

Alpes sur la cession des terrains

Six ans après, la même procédure reprend. Un permis de démolition des Silos a été accepté en janvier. Et ce alors qu'en ce moment, les hirondelles sont dans leur saison de reproduction, qui débute vers la fin mai dans nos contrées.

Reste que pour l'association de préservation des oiseaux « le projet initial pour lequel l'architecte et le promoteur s'étaient vus délivrer un permis de construire n'a plus lieu d'être, puisque le permis de 2012 n'est plus valable ». Une affirmation que les oiseaux migrateurs aimeraient sûrement voir confirmée, sous peine de disparition de leur habitat à l'automne.



120 nids avaient été recensés lors du dernier comptage fait par la Ligue pour la protection des oiseaux, en 2018.

PERMANENCES, OUVERTURES ET FERMETURES

Bibliothèque pour tous

12, rue du Centre

Les mercredis de 10 h à 12 h et de 15 h à 18 h, les jeudis et vendredis de 15 h à 18 h et les samedis de 10 h à 12 h.

07 82 86 03 91.

Médiathèque municipale

Les mardis, jeudis et vendredis de 13 h 30 à 18 h et les mercredis et samedis de 10 h à 18 h.

Piscine de la République

Les lundis de 18 h 30 à 21 h, les mardis et jeudis de 7 h à 9 h 45 et de 11 h 45 à 14 h, les mercredis de 12 h à 14 h et de 18 h 30 à 21 h, les vendredis de 12 h à 14 h et les samedis de 8 h à 12 h.

Stade nautique de Fontfreyne

Ferme jusqu'au 21 juin inclus.

le dauphiné

POUR NOUS SUIVRE :

Vous pouvez maintenant nous suivre quotidiennement sur :



POUR NOUS JOINDRE :

88, boulevard Pompidou, CS 16004, 05011 Gap Cedex
Pour contacter la rédaction et la publicité, appelez 04 92 51 21 48 ou écrivez à : LDD.lejournal@le-dauphine.com
Téléphone rédaction : 04 92 51 83 85 ; télécopie publicité : 04 92 51 83 88.

MOBALPA

DU 6 AU 29 JUIN

VOTRE PLAN DE TRAVAIL I-QUARTZ AU PRIX DU STRATIFIÉ*

22, bd d'Orient - Zone Tokoro - 05000 GAP - 04 92 53 71 72



Des hirondelles de fenêtre nichent actuellement aux Silos.

rès relevé. Ex-
ent des 11 ar-
liés dans les
es d'arc dont
s : Gaël Phi-
or 2 femme,
ille d'Or
e Berthier,
p 2) en arc
ardais (pho-



tir libre.
r arc
/PHOTO J.C.

Pour
es deux
aillon,
petite
Mar-
ieux,

MAUBEC

Les hirondelles font toujours le printemps, mais jusqu'à quand ?

"Ces oiseaux migrants qui parcourent 5000 km depuis l'Afrique jusqu'à l'Europe pour nidifier, se reproduire, construire leurs nids avec de la boue et des végétaux ou loger dans les terriers des bords de Durance, fascinent autant les néophytes que les scientifiques," nous a révélés Magali Goliard, conférencière et directrice adjointe de la LPO Paca.

L'hirondelle, qui comme les hommes (mais pas tous), reste fidèle à son partenaire et à son nid, est un oiseau emblématique, porte bonheur pour beaucoup et messagère des beaux jours. Elle inspire la joie avec ses allers-retours fendant l'azur (200 par jour) et ses cris stridents. Mais elle paie au prix fort sa cohabitation avec l'homme qui la récompense bien mal de son rôle d'insecticide naturel (2000 moustiques par jour !) : pesticides, disparition des zones humides, destruction des nids, pratiques agricoles, autant de calamités qui entraînent hirondelle de fenêtre, rustique, rousseline, de rivage ou de rocher vers la chronique d'une mort annoncée ! Alors que faire ?

Pour Magali Goliard, les solutions sont nombreuses : tour à hirondelles, (logements sociaux et collectifs !), nichoirs artificiels, mais surtout sensibiliser les scolaires, les pouvoirs publics,



La conférencière Magali Goliard aux côtés des responsables LPO.

/PHOTO J.C.

dont les subventions s'étiolent, et pourquoi pas comme le suggère un auditeur de la conférence, former les agriculteurs et les architectes à la biodiversité ! Vaste chantier, mais plus que nécessaire, sinon l'espèce humaine va aussi y laisser ses plumes.

CHEVAL-BL
sang. Vendre
de 15h à 19h

LAGNES ●
au domaine T
souhaitez pa
œuvre carita
pas peur du
mane ? Alon
pour 1h30 d
au domaine
personne. L
fonds sera r
tion Passio
fit de l'enfa
→Ce soir à 19h.

● Réunion
d'informat
la fibre op
salle La Gr

L'ISLE-S

● Le grand
Comédie d
théâtre di
ron et Vén
présente
spectacle
di 25 à 21
des Plâtr

● La Stra
trières, b
20h30, L



Mobilisation
écocitoyenne
sur le territoire

La **LPO PACA**, une association au service de la **biodiversité**



Éducation à
l'environnement



Formation en
environnement

Expertise en
environnement



Protection
et gestion
de la nature

Retrouvez-nous sur : **paca.lpo.fr**

LPO PACA, Villa Saint-Jules, 6 avenue Jean Jaurès 83400 HYÈRES
Tél. : 04 94 12 79 52 - Courriel : paca@lpo.fr



**AGIR pour la
BIODIVERSITÉ**
Provence-Alpes-Côte d'Azur